

Depuis le début du mandat précédent, la filière vinicole est taxée chaque année sous le prétexte de la protection des jeunes face à la consommation d'alcool. Le gouvernement propose d'étendre la taxe « prémix » aux vins d'apéritif comme les vins aromatisés, qui font souvent montre d'un savoir-faire régional extraordinaire. Les jeunes ne s'enivrent pas avec ces produits, mais avec des alcools forts. La réalité, c'est que le gouvernement cherche de nouvelles taxes, mais va affaiblir la filière vinicole française.